

# Cahier de bassin 2020



# NORD ISÈRE







pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise 2019–2021



Thierry Kovacs Président du SMT AML Conseiller Régional

# / Édito

Acteur de la coordination des offres de transports sur l'aire métropolitaine lyonnaise depuis plus de 7 ans, le SMT AML, est une instance partenariale qui est aujourd'hui solidement ancrée sur un territoire caractérisé par deux grandes métropoles et un système de corridors autour de ces pôles. À la charnière institutionnelle entre l'échelon régional et intercommunal, les compétences et les missions du SMT AML ont fortement évolué au cours des dernières années. D'une part, en raison d'une évolution législative accordant davantage de compétences aux syndicats mixtes de transports (Loi d'Orientation des Mobilités), mais aussi grâce à la démarche proactive des membres du SMT AML, conscients de l'importance de l'intermodalité des modes de transports dans la coopération territoriale.

Parmi ses nombreuses activités, le SMT AML a initié, début 2018, l'élaboration du Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019-2021. L'objectif premier du PAI est d'améliorer et fiabiliser « l'intermodalité du quotidien » à court terme (2019-2021), tout en partageant les enjeux et projets qui devront faire l'objet d'actions à plus long terme. Réunissant 46 Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération, Saint-Etienne Métropole et la Métropole de Lyon et les acteurs de la mobilité, le PAI a permis de mettre en lumière 8 bassins de mobilité cohérents et trans-institutionnels, sur un territoire regroupant plus de 2,5 millions d'habitants.

8 cahiers de bassin composent ainsi le PAI. Ces cahiers sont mis à jour annuellement et participent à l'actualisation des connaissances des données et enjeux en matière de mobilité. Ils visent à simplifier les déplacements des usagers en favorisant la complémentarité des modes de transports (train, voiture, marche, vélo, covoiturage, etc) au plus près des besoins des territoires, et en intégrant pleinement les problématiques environnementales et économiques liées au transport de personnes.

Avec 117 gares, 900 trains quotidiens, 272 lignes urbaines ou encore 16 000 places de stationnement en parcs relais, la mobilité est un enjeu fondamental pour l'aire métropolitaine Lyon-Saint Etienne. Ces 8 cahiers de bassin 2020 contribuent à faire émerger une vision partagée par l'ensemble des acteurs publics et privés sur la mobilité quotidienne des 2,5 millions d'habitants de ce territoire. Ils reflètent également l'interdépendance des territoires en matière de développement et de déplacement.

C'est une évidence, la mobilité doit se penser à l'échelle d'un bassin de vie et outrepasser les frontières institutionnelles pour mettre en œuvre des politiques d'intérêt collectif, en accord avec la transition énergétique des territoires et au profit des déplacements quotidiens de nos concitoyens. Une approche qui est aujourd'hui au cœur des missions et des orientations du SMT AML.

/ Sommaire

**NORD ISÈRE** 



**Présentation** 

— ○ P. 4 > 10

A.1 ——• P. 4 > 5
Le Plan d'actions
intermodalité 2019-2021,
une démarche partenariale
pilotée par le SMT AML

•••••

A.2 —— P. 6 > 10 Présentation et enjeux du PAI

 $\begin{smallmatrix} 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 \end{smallmatrix}$ 



Fiches **Action**—— P. 62



——o P. 11 > 30 Le Bassin Nord Isère

B.1 —— P. 12 > 17

Caractéristiques

du territoire

B.2 —— P. 18 > 21 Diagnostic d'intermodalité

B.3 ——• P. 22 > 27

Analyse de l'aire
d'influence des gares
et des modes
de rabattement

B.4 ——• P. 28 > 31

Synthèse des enjeux et perspectives pour le territoire

—○ P. 32 > 65

Les Gares

Bourgoin-Jallieu P. 32>35

La Tour-du-Pin P. 36>39

La Verpillère P. 40>43

L'Isle-d'Abeau

P. 44>47

Lyon Jean Macé P. 48>49

**Saint-Priest P. 50** > **53** 

Saint-Quentin-Fallavier

P. 54>57

Vénissieux P. 58>61





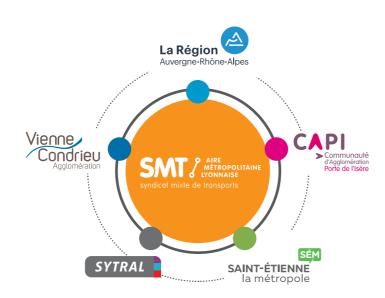


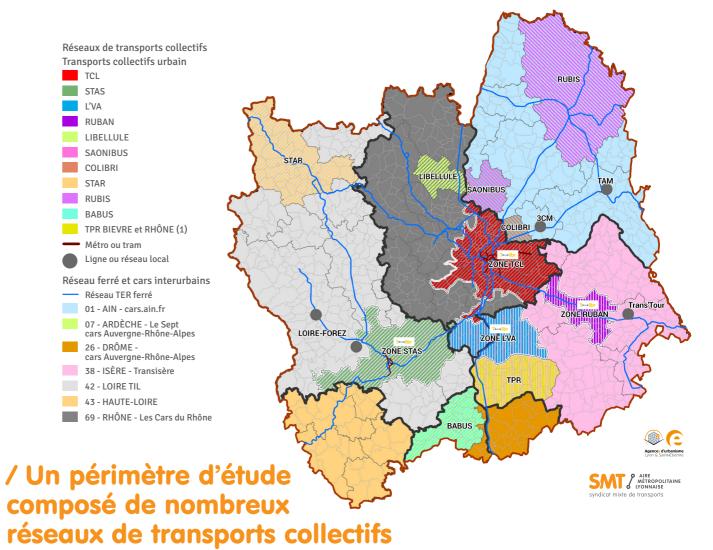
# / Présentation

/ Le Plan d'actions intermodalité 2019-2021, une démarche partenariale pilotée par le SMT AML

/ Le SMT AML, une structure de coopération métropolitaine au service de la mobilité des personnes

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML) a été créé le **24 janvier 2013** selon les principes définis par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Composé de **5 AOM**, il participe à la coordination des offres de mobilité de ses membres en proposant des services innovants et durables qui puissent être une alternative à l'autosolisme dans les déplacements du quotidien.





Le SMT AML a développé **un titre multimodal zonal T-libr** avec ses cinq membres.

Il a pour mission de coordonner l'offre d'une vingtaine de réseaux de transports collectifs.

# plus d'infos:

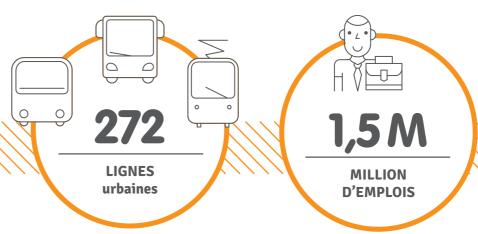
https://www.smtaml.fr/actions/t-libr/















# / Présentation et enjeux du PAI

# / 8 bassins dépassant les logiques institutionnelles

Le périmètre d'étude du SMT AML dépasse les périmètres institutionnels des **46 EPCI et des deux métropoles** qui le composent pour permettre de mieux prendre en compte les bassins de vie locaux et les besoins en mobilité des usagers dans une approche multimodale de leurs déplacements.

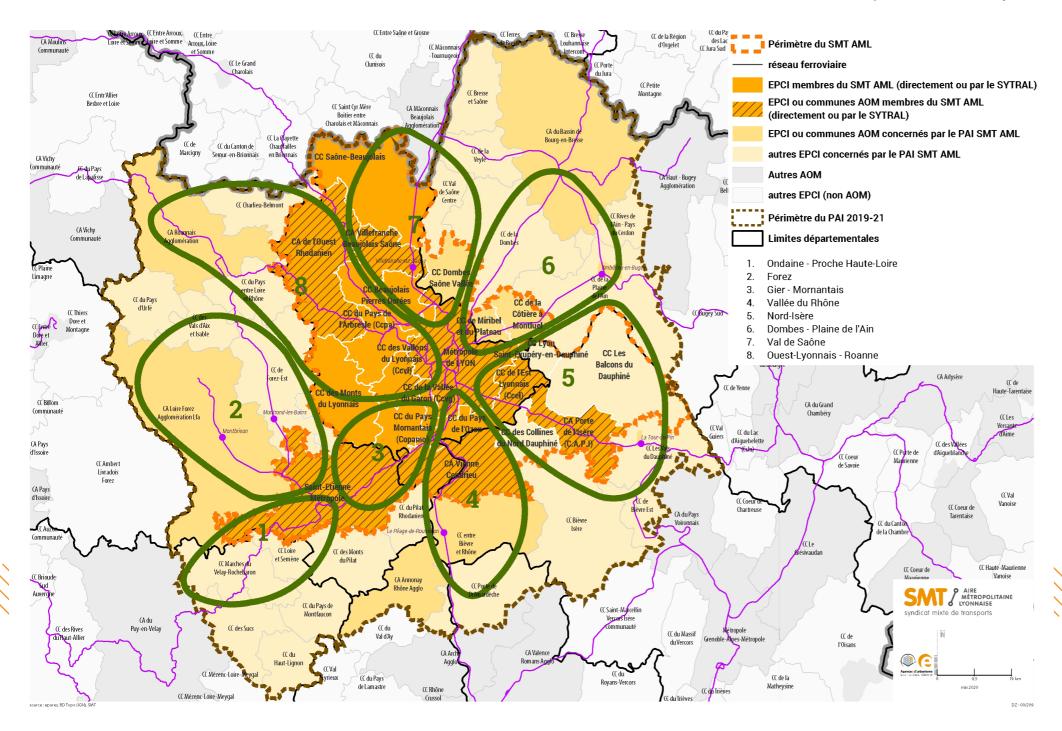


**P.6** 

# / Le PAI, un plan d'actions co-élaboré avec les partenaires du SMT AML

Améliorer l'intermodalité du quotidien sur l'aire métropolitaine lyonnaise, c'est permettre à tous les usagers une meilleure articulation des différents modes de déplacements qu'ils emprunteront pour effectuer leurs trajets.

Initié en 2018 par le SMT AML, le Plan d'actions intermodalité de l'AML a pour objectif premier d'améliorer cette intermodalité du quotidien à court terme (2019-2021), tout en partageant les enjeux et projets qui devront faire l'objet d'actions à plus long terme.



Pour mener à bien l'élaboration de ce plan, le SMT AML et les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont élaboré un diagnostic partagé, décrivant les caractéristiques des principaux pôles d'échanges multimodaux du territoire.

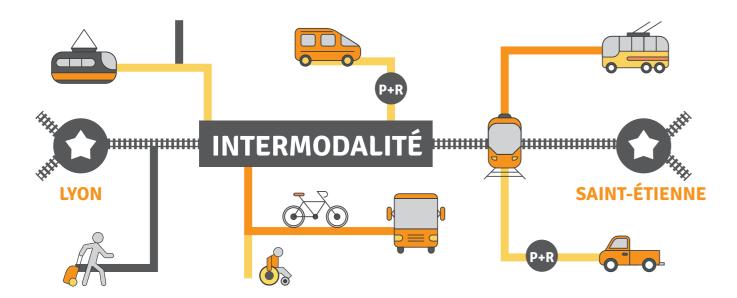
Ce diagnostic a été réalisé au plus près du terrain avec la mobilisation de plus de 250 personnes représentant 110 structures sur l'ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise.







# / L'intermodalité du quotidien dans l'AML



Les pratiques des habitants pour effectuer leur trajet au sein de l'AML témoignent du caractère intermodal de leurs déplacements.

Par intermodalité, on entend l'utilisation successive d'au moins deux modes de transport intégrés dans une chaîne de déplacement. Ainsi :

- Pour 40 % des gares du PAI : la voiture est le mode d'accès majoritaire
- —O Les modes actifs sont majoritaires pour 20 % des gares
- Le mode TC est majoritaire pour 3 % des gares

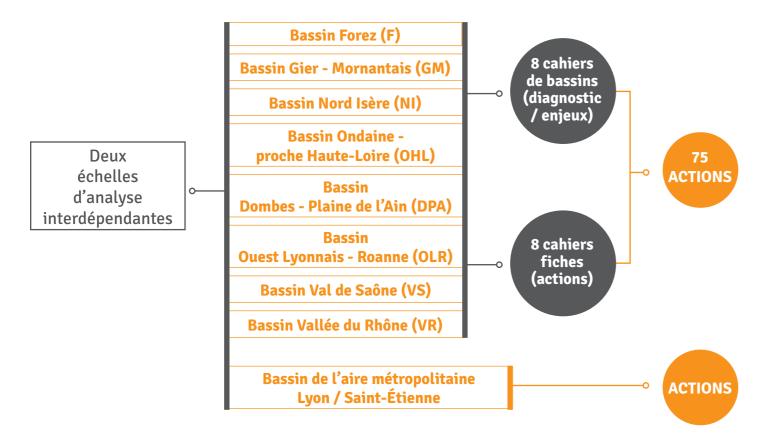
# / Une démarche de terrain pragmatique à visée opérationnelle

le Plan d'actions intermodalité 2019 - 2021 pour l'aire métropolitaine lyonnaise permet pour l'ensemble des parties prenantes de :

- Faciliter l'accès à des données récentes
- Partager le diagnostic terrain pour améliorer la connaissance
- Faciliter les échanges entre les acteurs concernés à différentes échelles,
- Définir des enjeux partagés à l'échelle des bassins de vie en articulation avec les enjeux d'échelle métropolitaine
- Capitaliser sur le retour d'expérience en matière d'amélioration de l'intermodalité
- Lister, recenser, qualifier et partager les projets en cours
- Identifier de nouvelles actions à partir du diagnostic réalisé

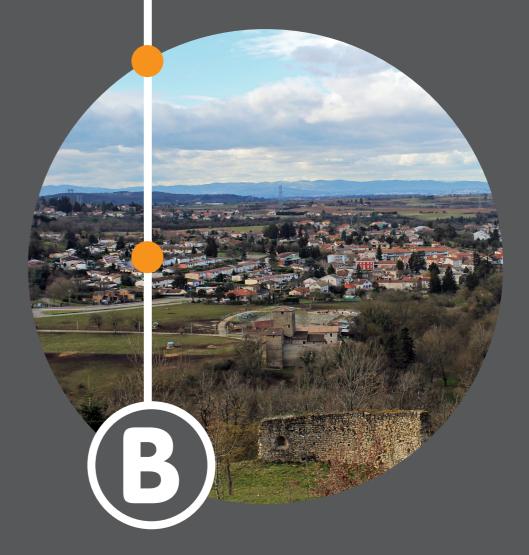
Le 9 mai 2019, 160 élus et techniciens de l'AML ont validé 75 actions ou projets menés sur le territoire du PAI. Le contenu de ces actions et leur déploiement sont précisés dans les cahiers de fiches de chaque bassin.

# / Un document décliné en 8 bassins, 16 cahiers et 75 actions multipartenariales



Certaines des 75 actions du PAI présentent des caractéristiques particulières qui témoignent de la pertinence de la démarche :

- Action de portée métropolitaine s'établissant sur l'ensemble du territoire de l'AML comme par exemple les comités de suivi des partenaires du PAI
- Actions multipartenariales sur des projets à cheval entre différents bassins (exemple : PEM de Givors-Ville)
- Action présentant un caractère d'expérimentation ou d'innovation au niveau du territoire concerné (échelle locale) ou de l'AML
- Action visant à répondre à un besoin spécifique identifié dans le diagnostic (ex. problème d'accessibilité, dégradation des consignes à vélo).



# / Le bassin NORD ISÈRE

- **B.1** Caractéristiques du territoire P. 12 > 17
- **B.2** —○ Diagnostic d'intermodalité —○ P. 18 > 21
  - **B.3** Analyse de l'aire d'influence des gares et des modes de rabattement P. 22 > 27
- B.4 —○ Synthèse des enjeux et perspectives pour le territoire —○ P. 28 > 29

# / Caractéristiques du territoire

NORD ISÈRE

 Un axe ferroviaire fortement sollicité entre Lyon et les vallées alpines.

Le bassin du Nord Isère s'organise autour d'un axe ferroviaire fortement sollicité entre Lyon et les vallées alpines. Aux lignes TER locales, s'ajoute une très grande partie des circulations TGV desservant Lyon, ainsi que de nombreuses circulations fret et techniques. L'axe se sépare en deux au niveau de Saint-André-le-Gaz avec une branche principale vers Grenoble et une autre vers Chambéry via Pont de Beauvoisin à voie unique.

Le nombre de voyageurs a beaucoup augmenté ces dernières années sur les principales gares du bassin dans un contexte de forte pression urbaine. Le territoire est d'ailleurs celui qui a le plus gagné d'habitants à l'échelle de l'aire métropolitaine ces dernières années.

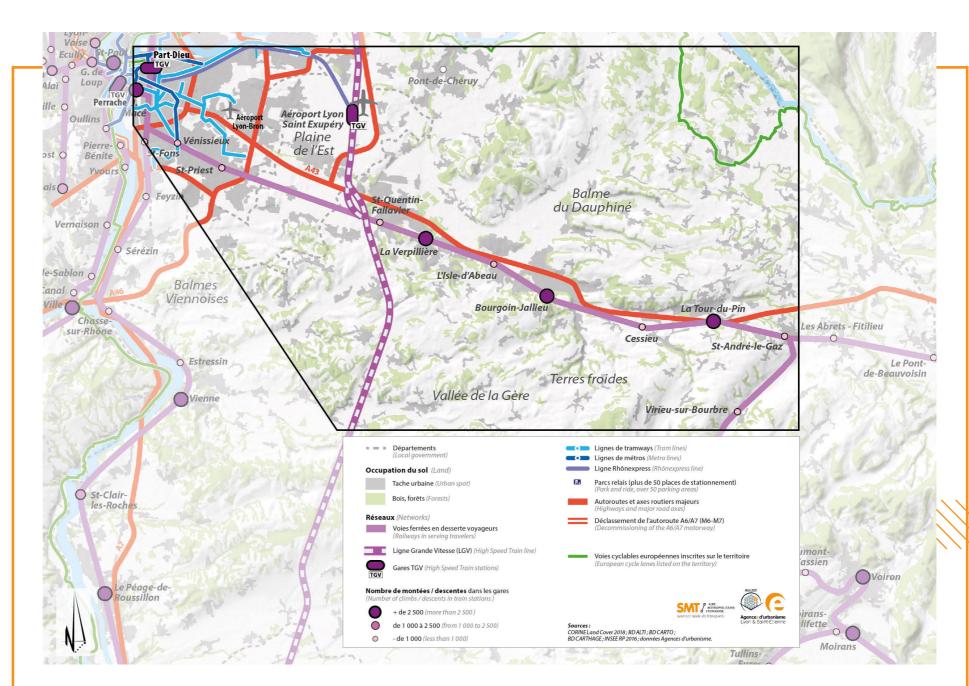
Les principales gares sont Bourgoin-Jallieu (10500 voyageurs/jour), suivie des gares de La Tour du Pin (4900 voyageur/jour) et La Verpillière (4750 voyageurs/jours).

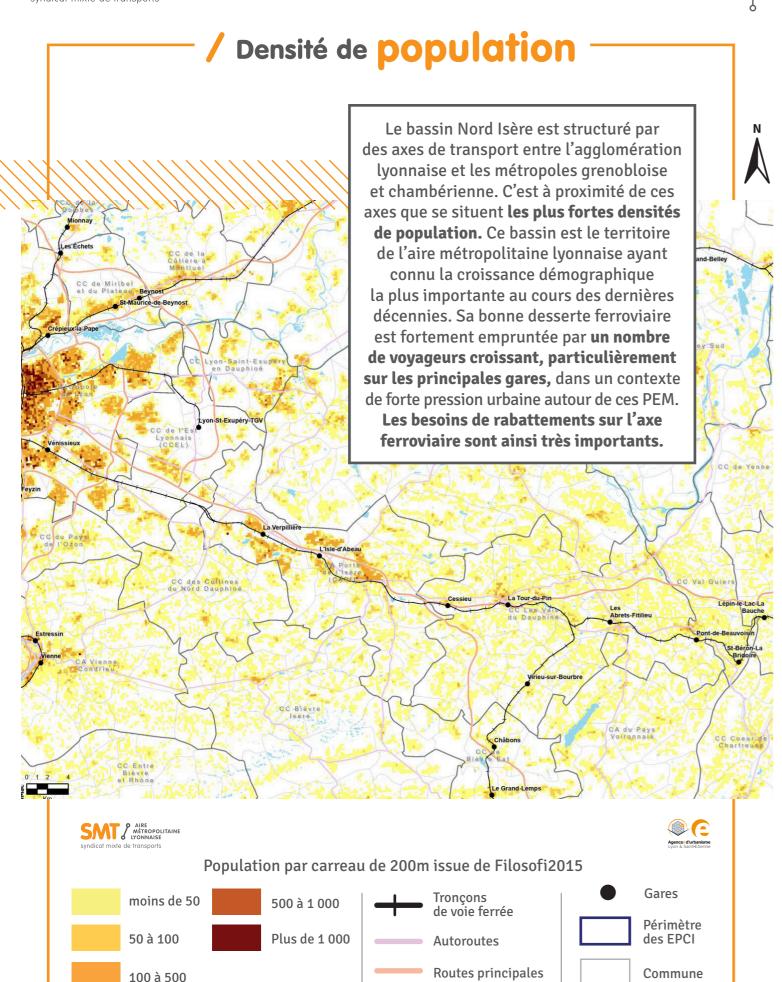
Spécificité du bassin Nord Isère, il existe également 3 lignes interurbaines express (via A43), reliant Lyon aux communes du Nord Isère. En parallèle, un autre axe radial de TC structure le territoire, la liaison Rhônexpres reliant Lyon Part-Dieu à St Exupéry, via Meyzieu, avec une tarification spécifique.

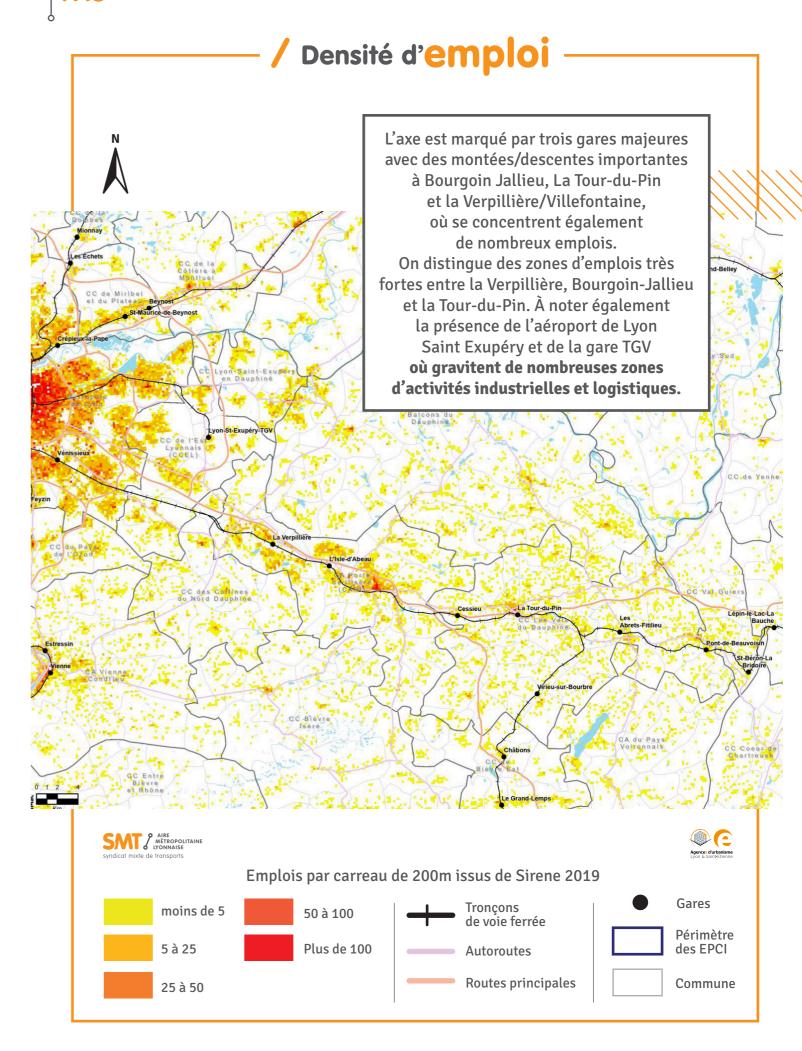


Pour les gares les plus fréquentées, les aires de chalandises sont importantes avec notamment la gare de Bourgoin-Jallieu qui rayonne sur 26 communes, traduisant l'attractivité des gares du Nord Isère sur les zones péri-urbaines notamment pour les déplacements pendulaires vers Lyon.

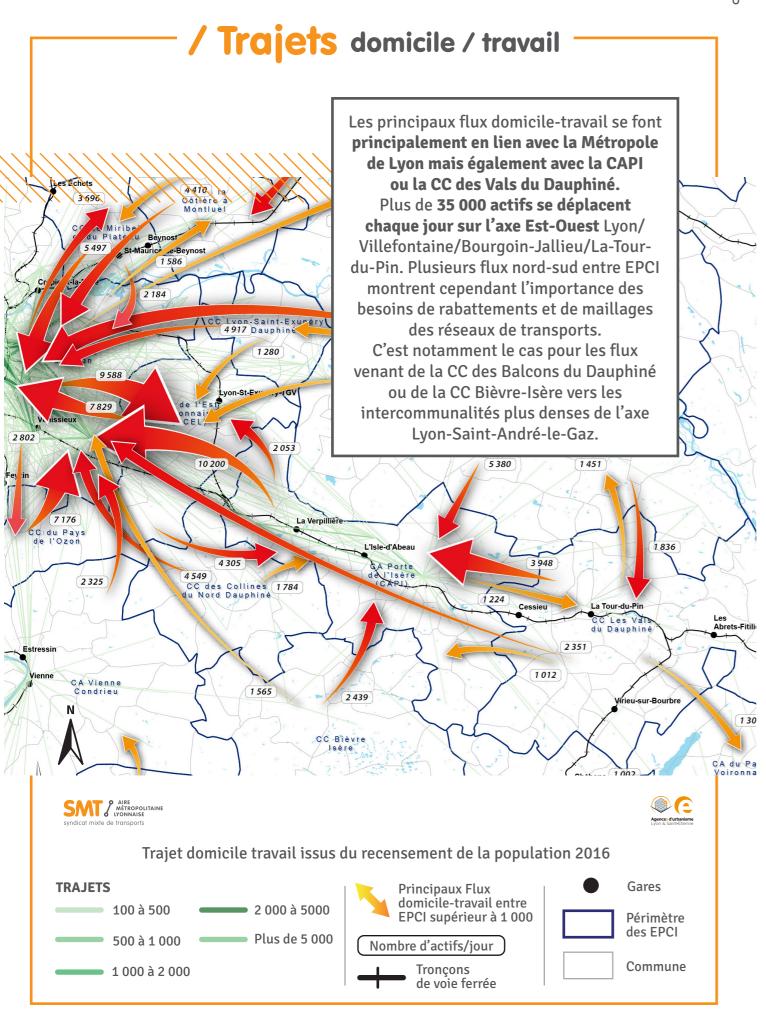
Les analyses portant sur le bassin Nord Isère sont intimement liées au reste de l'aire métropolitaine, dans un contexte où le Scot Nord Isère définit l'axe Lyon-Chambéry/Grenoble comme « l'épine dorsale » du développement urbain du territoire. L'attractivité et la fiabilité de l'offre TER mais aussi la prise en compte du hub de Saint-Exupéry permet également d'ouvrir le bassin Nord Isère sur les territoires voisins et d'en faire une nouvelle porte d'entrée sur l'agglomération lyonnaise.













P.18

P.19

# NORD ISÈRE

# / Diagnostic d'intermodalité et fréquentation des transports

# / Offres principales de transport et d'intermodalité

Les lignes express Translsère constituent une particularité et permette un accès direct à Lyon depuis la plupart des villes-pôles de rabattement (Bourgoin-Jallieu, L'Isle-d'Abeau, La Verpillière, agglomération pontoise).

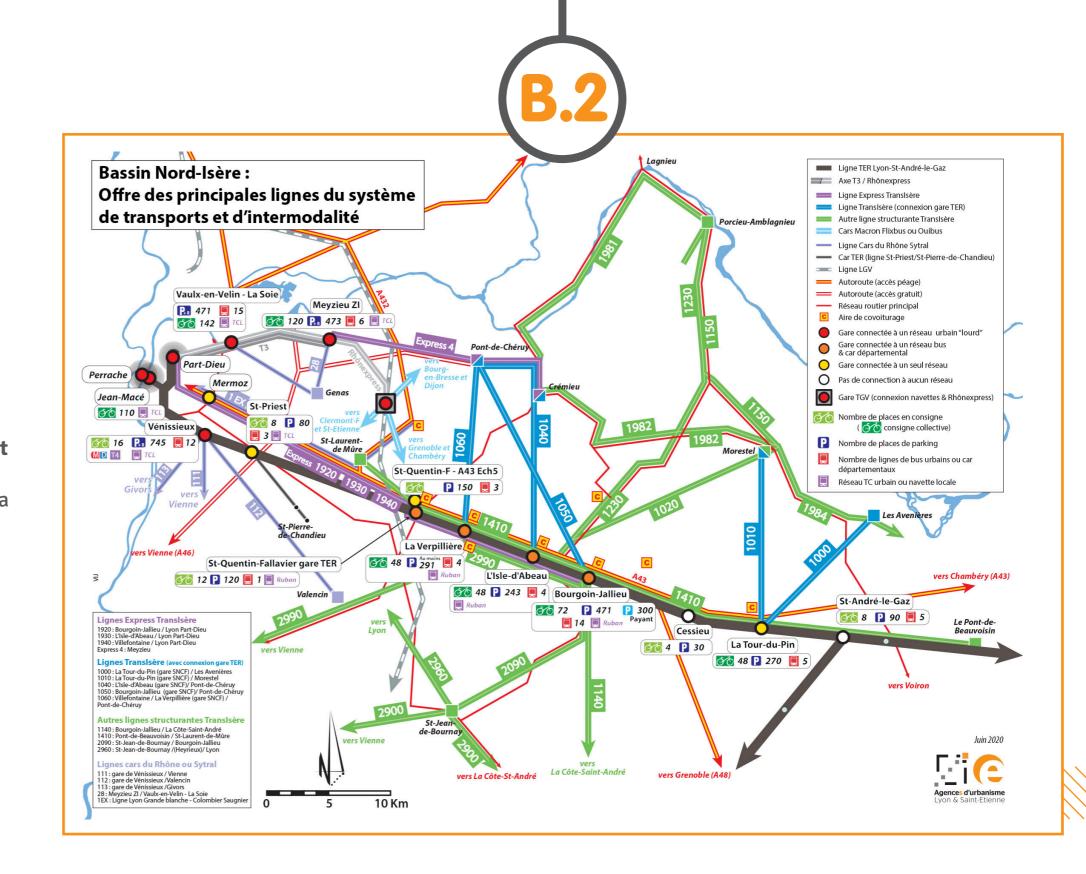
Ces lignes ne desservent cependant pas ou mal les gares. Une offre plus importante pour Villefontaine et St-Quentin-Fallavier permettent une bonne desserte en heures de pointe vers Lyon.



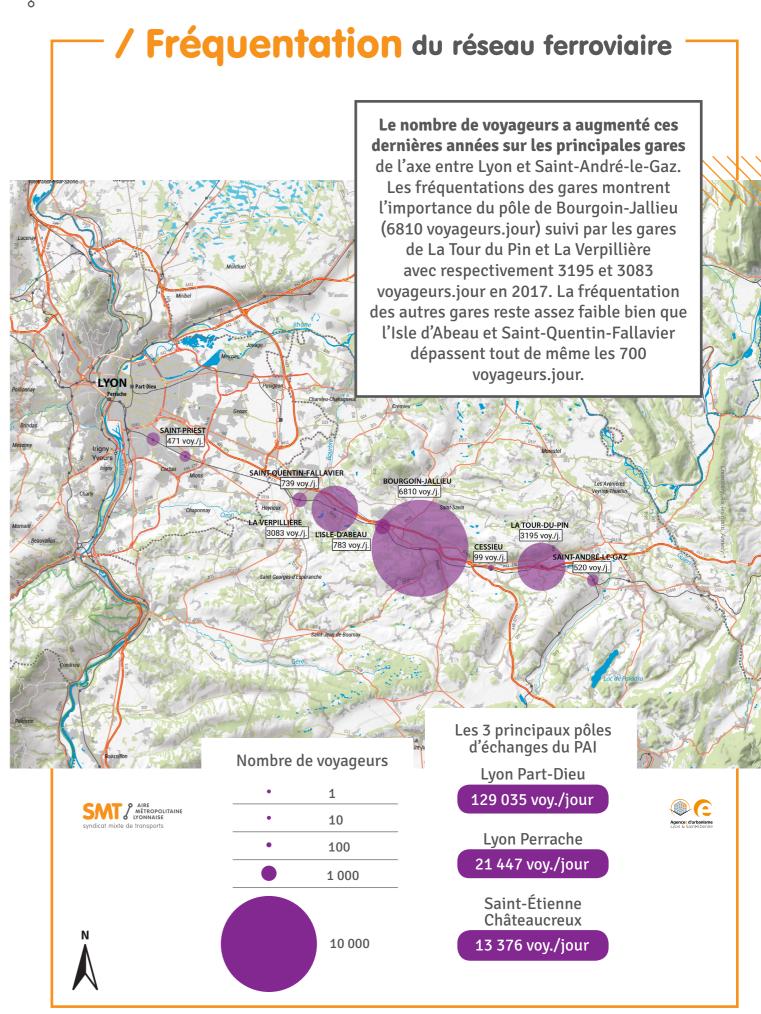




I **L K** AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



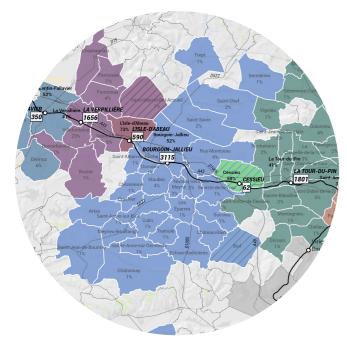




# / Analyse de l'aire d'influence des gares ...

**NORD ISÈRE** 



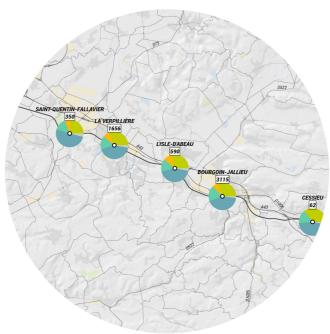


# / Attractivité des gares en fonction de la commune de résidence

Au sein du bassin Nord Isère, la gare de Bourgoin-Jallieu a une aire de chalandise de 24 communes. Sur l'axe est-ouest, la gare de La Tour-du-Pin est également très structurante. L'aire de chalandise de la gare de La Verpillière quant à elle compte 8 communes.

Après Saint-André-le-Gaz, les gares affichent un niveau de service nettement plus limité, présentent des aires de chalandise restreintes et commencent à se tourner vers Grenoble.

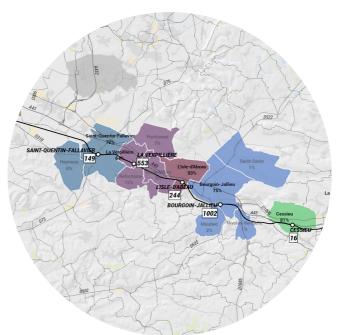
— P. 24



# / Modes de rabattement en fonction de la commune de résidence

Les données révèlent l'importance des rabattements en voiture, notamment à Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière, La Tour-du-Pin ou Saint-André-le-Gaz. Les transports en commun présentent un réel intérêt au sein du territoire de la CAPI ou en lien avec la ligne du métro D du réseau TCL à Vénissieux.

Les rabattements à pied et à vélo représentent une part importante sur Saint-Priest alors que pour les autres gares, le potentiel reste encore important.

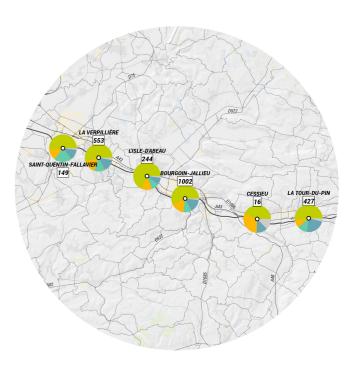


# / Attractivité des gares en fonction du lieu de travail ou d'étude

Les aires de chalandise des gares sont beaucoup plus réduites et tournées vers Lyon. Le niveau de service qui est déterminant dans l'étendue des aires de chalandise par gare est ici particulièrement atténué. Toutes les gares de l'axe ont pratiquement la même aire de chalandise réduite à la grande proximité autour des gares.

Les gares de Saint-Priest et Vénissieux, de par leur proximité avec Lyon, ne rayonnent pas du fait de l'attractivité du métro D et du tram T2.

—— ∘ P. 26



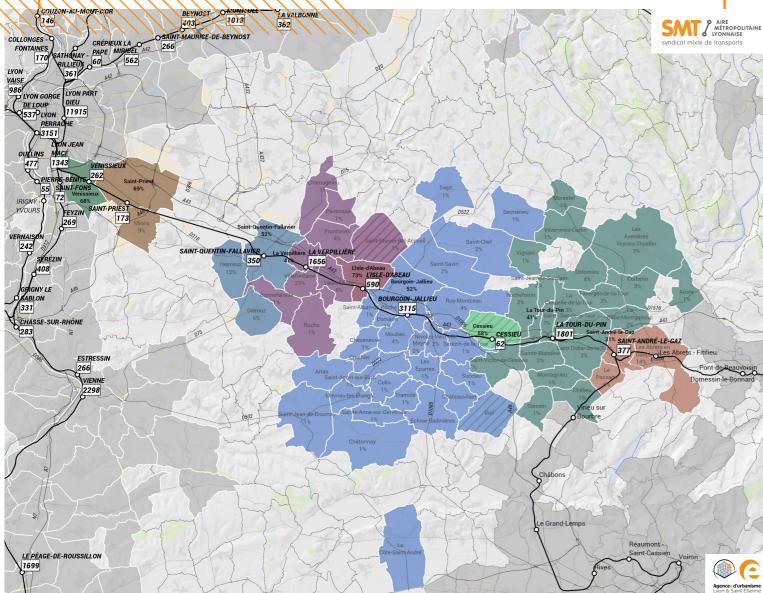
# / Modes de rabattement des gares en fonction du lieu de travail ou d'étude

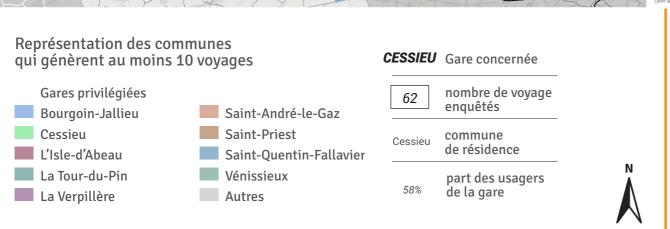
En dehors de l'axe Lyon/Villefontaine/ Bourgoin-Jallieu/ La-Tour-du-Pin, l'usage des transports collectifs reste modeste. Ils sont significatifs et performants uniquement à destination de l'agglomération lyonnaise et entre celle-ci et la CAPI, avec des parts modales TC comprises entre 20 % et 25 %.

La part des modes actifs en rabattement est très importante sur l'ensemble des gares de l'axe.

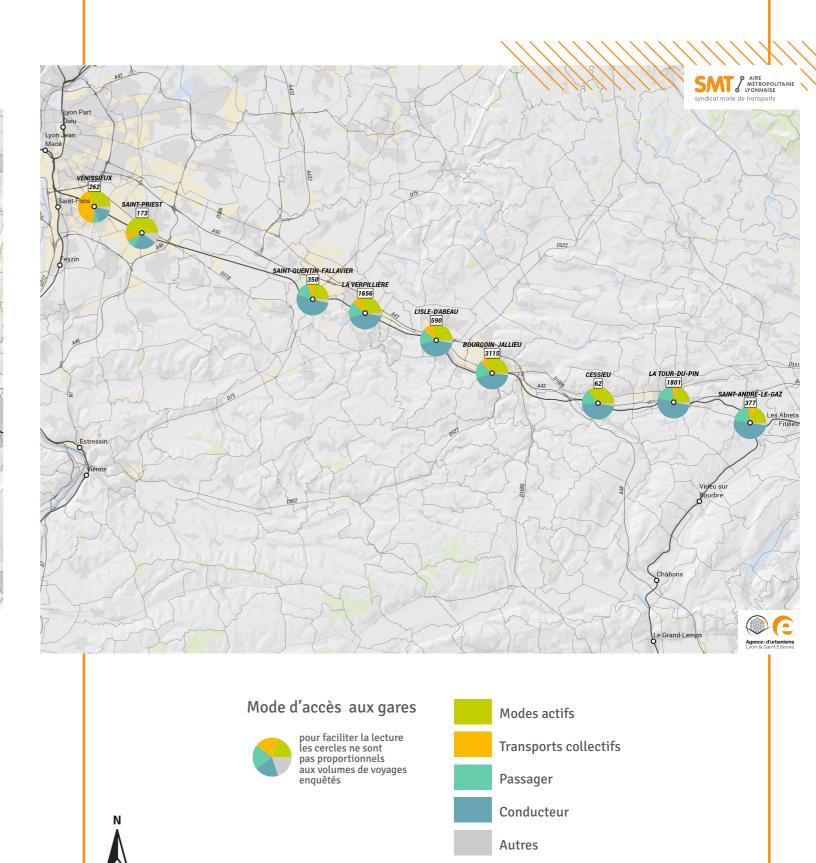
----∘ P. 27

# / Attractivité des gares du bassin en fonction de la commune de résidence

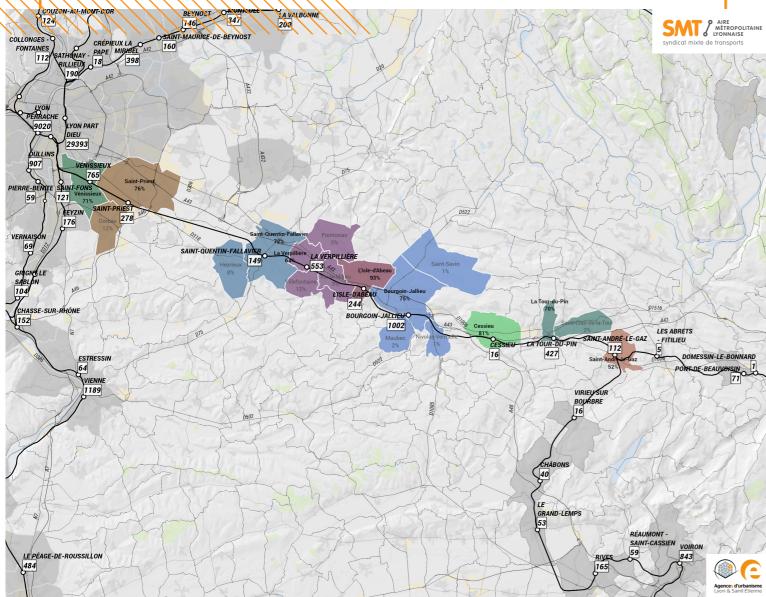


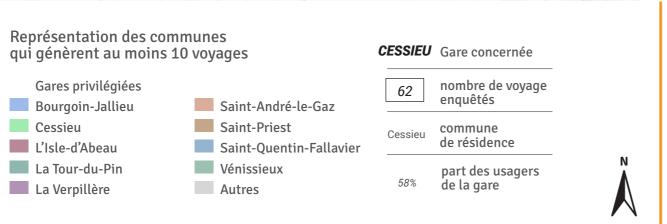


# / Modes de rabattement en fonction de la commune de résidence

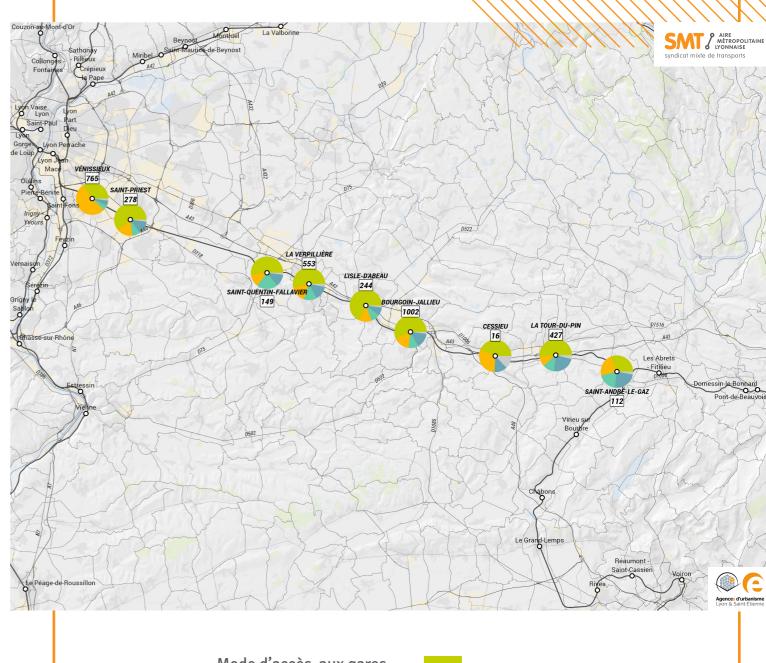


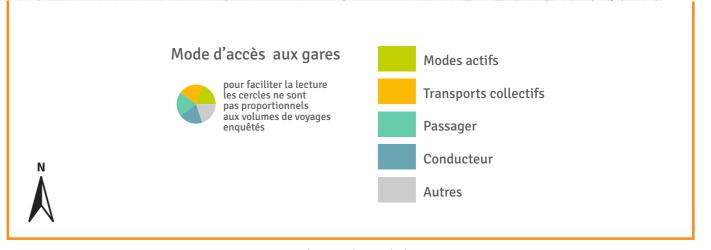
# / Attractivité des gares du bassin en fonction du lieu de travail ou d'étude





# / Modes de rabattement des gares en fonction du lieu de travail ou d'étude







P. 28

P.29

Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019 - 2021 NORD ISÈRE / Cahier 2020

/ Synthèse des enjeux .....

(B.4)

··· et perspectives pour le territoire

# / Synthèse des enjeux

Sur la base du diagnostic territorial, différents enjeux ont été identifiés sur le bassin Nord Isère :

**NORD ISÈRE** 

- Rechercher une meilleure articulation et complémentarité entre les réseaux
- Mieux articuler les offres de services ferroviaires avec les offres TC départementales et celles du Sytral. Améliorer la connexion du Nord Isère avec la Plaine de l'Ain et gommer l'effet frontière départementale ;
- Faire de la Plaine Saint-Exupéry une nouvelle porte d'entrée sur l'agglomération lyonnaise pour le territoire du Nord Isère.
- Améliorer et faciliter les rabattements tous modes confondus
- Faciliter le rabattement sur la gare d'Ambérieu-en-Bugey pour les communes situées dans le nord du bassin. S'appuyer sur le covoiturage pour le rabattement en gare ;
- Maîtriser le stationnement dans les quartiers gares et **optimiser les parcs relais** (tarification, gouvernance et impacts sur les gares et leurs quartiers) ;
- Renforcer l'accès au réseau ferroviaire en facilitant les rabattements sécurisés et efficaces vélos et piétons vers les gares. Le potentiel des rabattements à vélo est particulièrement important pour les distances de moins de 3km;
- Améliorer la tarification et les services à l'usager
- Faciliter **la mise en place d'une tarification multimodale attractive** pour les liens avec le cœur de l'agglomération lyonnaise. Ex : tarification multimodale T-libr avec le réseau Translsère ;
- **Améliorer l'information voyageurs** en situation de trafic perturbé pour mieux orienter les usagers sur les alternatives.

# / Les projets et perspectives qui animent le territoire

- Étude en cours pour réserver une voie au covoiturage / TC sur l'A43;
- Projet à long terme du Nœud Ferroviaire Lyonnais qui pourrait impacter de manière importante le bassin Nord Isère en dégageant de la capacité de transport sur la ligne Lyon Bourgoin-Jallieu (ainsi que sur la ligne Lyon Ambérieu-en-Bugey);
- Projet TCSP Meyzieu Pont-de-Chéruy;
- Hypothèse de prolongement de la ligne de tramway RhônExpress de Saint-Exupéry à La Verpillière;
- Projet à long terme du Lyon Turin, dont les « accès français » impacteraient également le Bassin Nord Isère (amélioration du débit des infrastructures et dérivation d'une partie du trafic voyageurs sur la ligne nouvelle);
- Plan d'actions mobilités durables 2030 de la démarche « Plaine Saint-Exupéry » piloté par le SMT AML.



Les Gares

NORD ISÈRE









Bourgoin-Jallieu

P. 32>35

La Tour-du-Pin

P. 36>39

La Verpillère

P. 40>43

L'Isle-d'Abeau

P. 44>47

Lyon Jean Macé

P. 48>49

Saint-Priest

P. 50 > 53

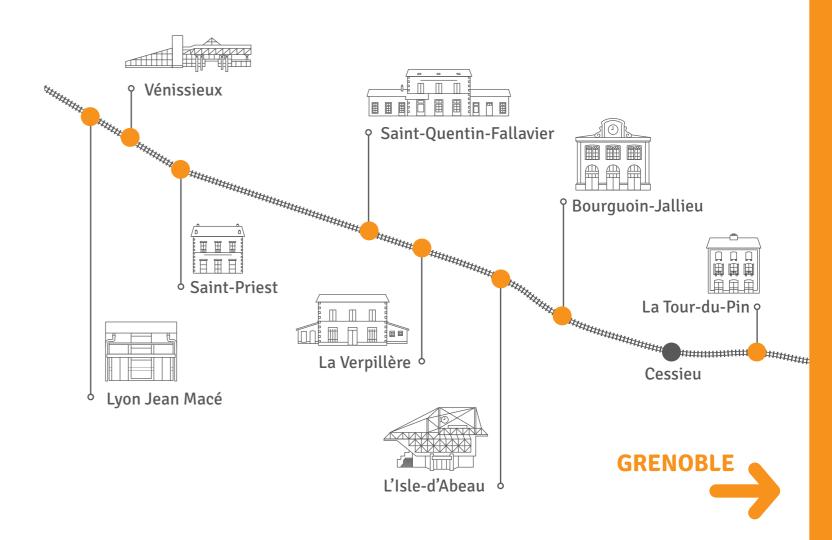
Saint-Quentin-Fallavier

P. 54>57

Vénissieux

P. 58>61





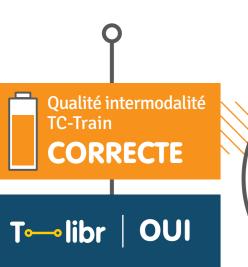
\_\_\_\_ Zones 30

Couloir de bus Voies vertes



Gare de Cessieu

de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges





Base 270 jours



de transports en commun

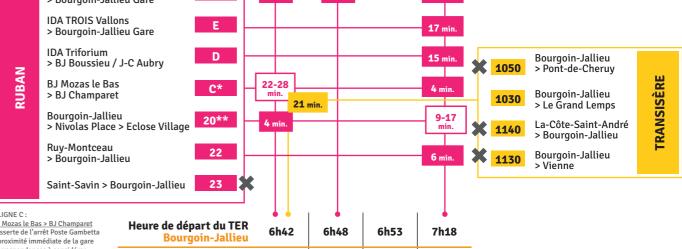
Ruban

Transisère

# / Correspondances TC

М

# liées à la gare



\* LIGNE C · BJ Mozas le Bas > BJ Champaret à proximité immédiate de la gare Correspondances à considérer depuis cet arrêt

IDA Triforium

P.33

BJ Champaret > BJ Mozas le Bas desserte de l'arrêt Médicis - Gare SNCF à proximité immédiate de la gare \*\* LIGNE 20 :

esserte de l'arrêt Médicis - Gare SNCF

Heure d'arrivée du TER Vénissieux 7h24 Lyon Part-Dieu 7h10 7h14 7h44 Lvon Jean-Macé 7h29 Lvon Perrache

Ligne TER Grenoble / Lyon

Ligne TER Chambéry / Lyon

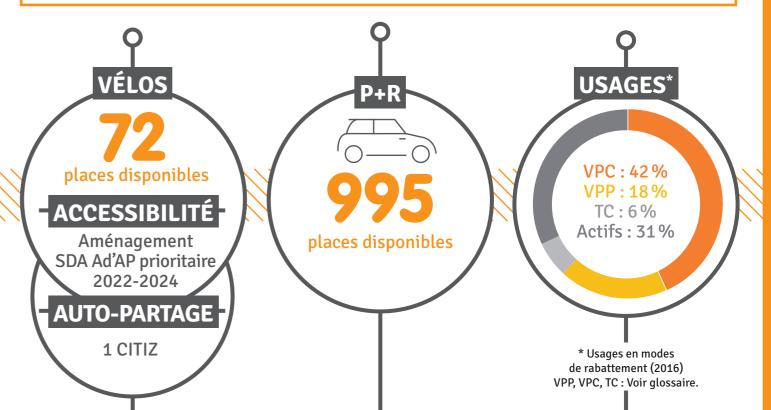
Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019 - 2021 NORD ISÈRE / Cahier 2020

# LÉGENDE

Pas de correspondance en heures de pointe du matin Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

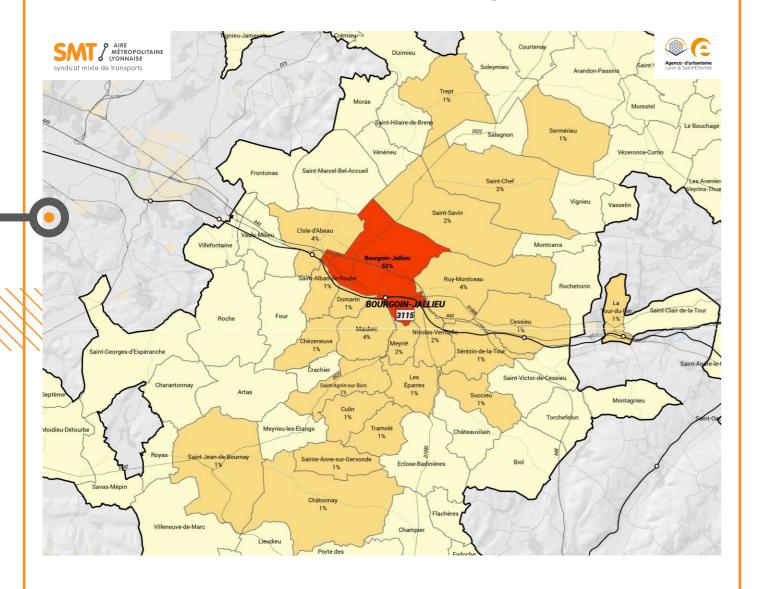
Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun 11-13 en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019





# / Attractivité de la gare de départ en fonction du DOMICILE des usagers

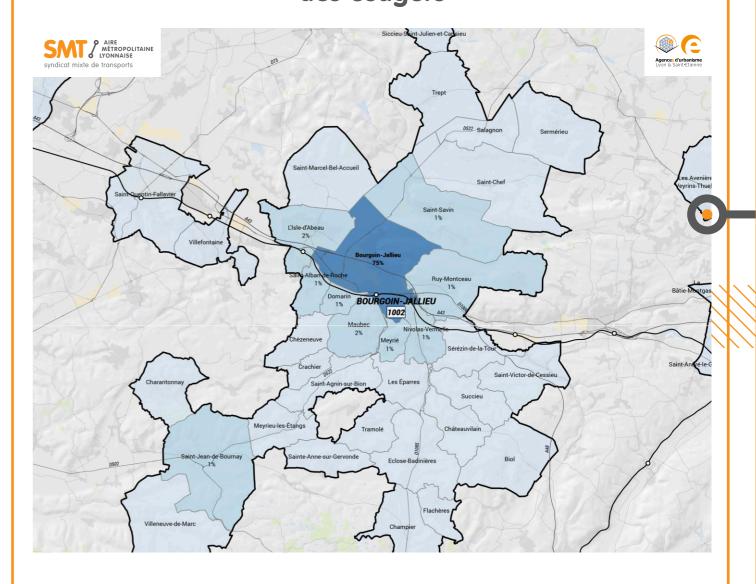


## Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	52 % des usagers habitent Bourgoin-Jallieu

# / Attractivité

# de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

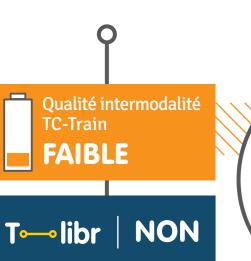


moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	75 % des usagers travaillent à Bourgoin-Jallieu





de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges







# / Correspondances TC liées à la gare



Heure de départ du TER La-Tour-du-Pin	6h29	6h37	6h43	7h08	
Heure d'arrivée du TER	-	-	-	-	
Vénissieux	-	-	7h24	-	
Lyon Part-Dieu	7h10	7h14		7h44	Ligne TER
Lyon Jean Macé	-	-	7h29	-	
Lyon Perrache	-	-	7h34	-	Ligne TER

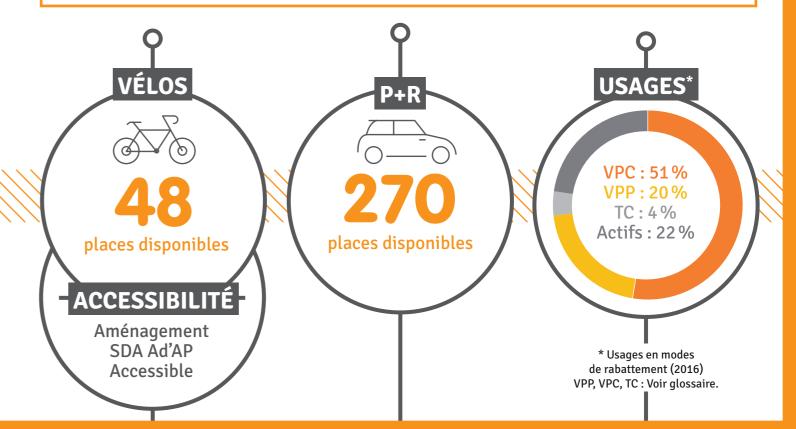
R Grenoble / Lyon Chambéry / Lyon

### LÉGENDE

Pas de correspondance en heures de pointe du matin Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes) 11-13

Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019

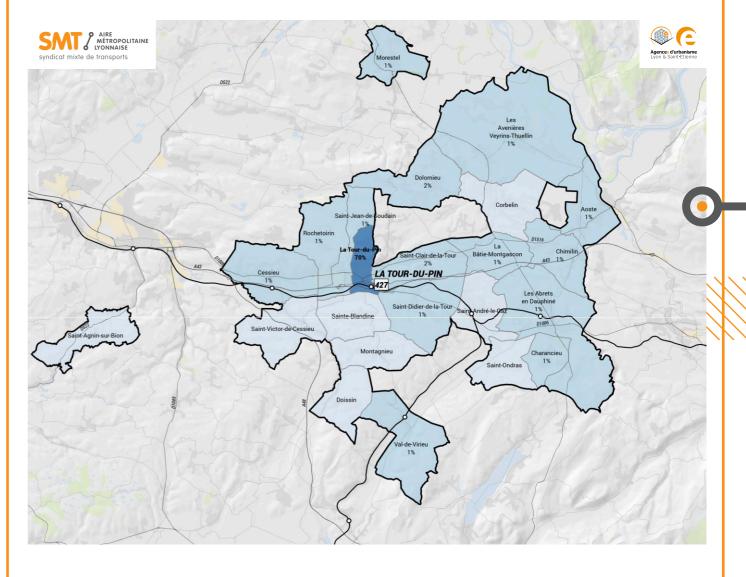




# / Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers SMT AIRE MÉTROPOLITAINI LYONNAISE Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence Aire de chalandise de 25 % à 50 % moins de 1% de la gare de 50 % à 75 % de 1% à 5% 41 % des usagers habitent de 5 % à 25 % plus de 75 % La-Tour-du-Pin

# / Attractivité

# de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers



moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	70 % des usagers travaillent à La-Tour-du-Pin

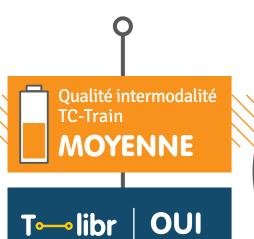
P.40

P.41





de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges



TRAIN

3083

voyageurs par jour\*
en 2017

\* Source Opendata SNCF 2017,

Base 270 jours

BUS / CAR\*

Lignes
RUBAN

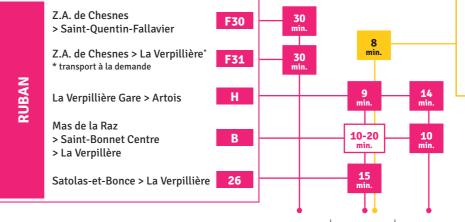
TAD RUBAN

Ligne
TRANSISÈRE

\*Nombre de lignes
de transports en commun

# / Correspondances TC





Heure de départ du TER La Verpillière	6h55	7h04	7h26
Heure d'arrivée du TER	-	-	-
Vénissieux	-	7h24	-
Lyon Part-Dieu	7h14	-	7h44
Lyon Jean Macé	-	7h29	-
Lvon Perrache	-	7h34	_

### LÉGENDE

×

Pas de correspondance en heures de pointe du matin 8 e

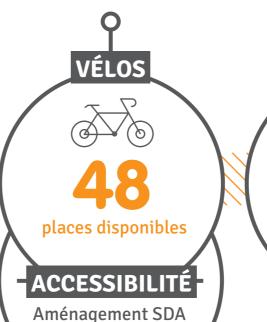
Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes) 11-13 de en

Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Pont-de-Cheruy > Villefontaine

**TRANSISÈRE** 

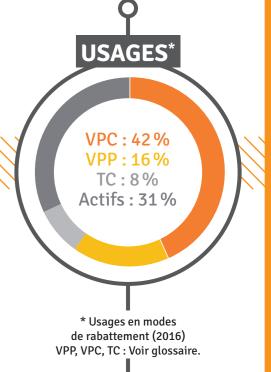
Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019

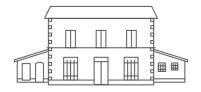


Ad'AP prioritaire

2022-2024

P+R
291
places disponibles

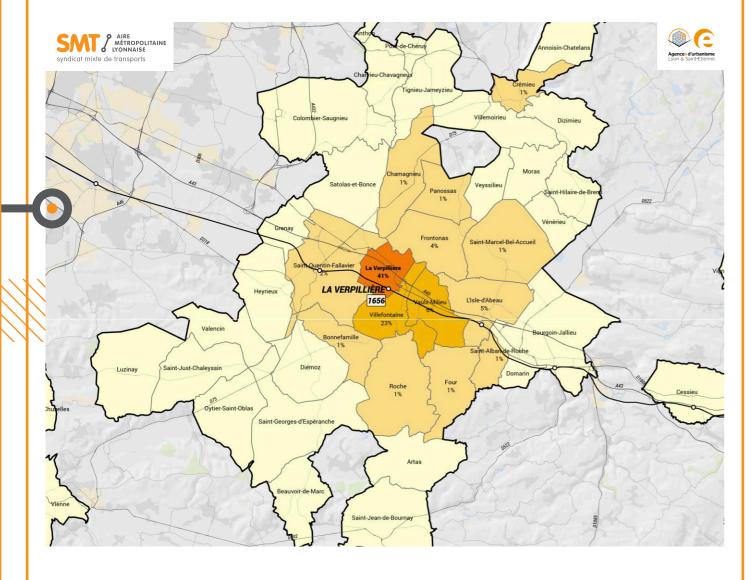




LA VERPILLIÈRE

# / Attractivité

de la gare de départ en fonction du DOMICILE des usagers

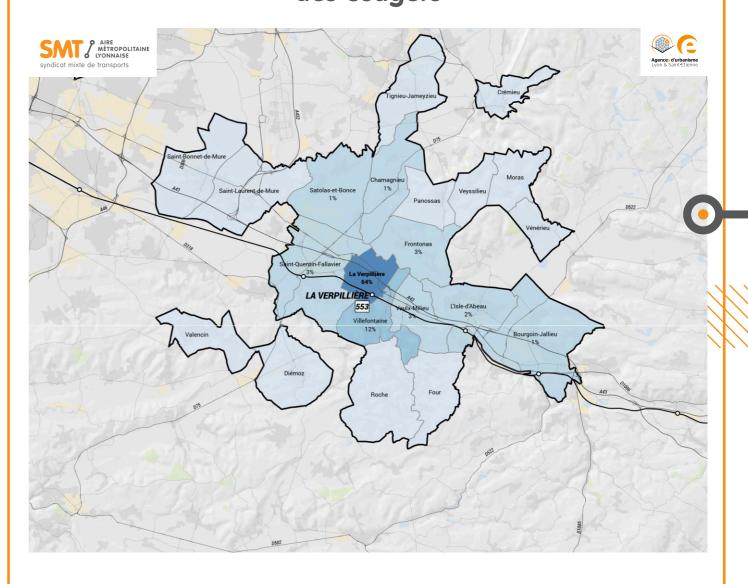


## Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5% à 25%	plus de 75 %	41 % des usagers habitent

# / Attractivité

de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

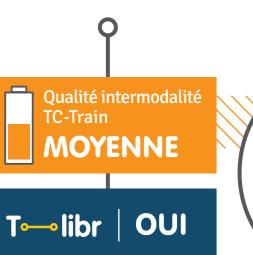


moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	64 % des usagers travaillent à La Verpillère





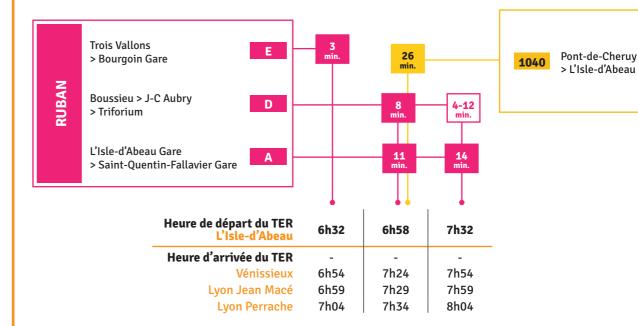
de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges







# / Correspondances TC liées à la gare



### LÉGENDE



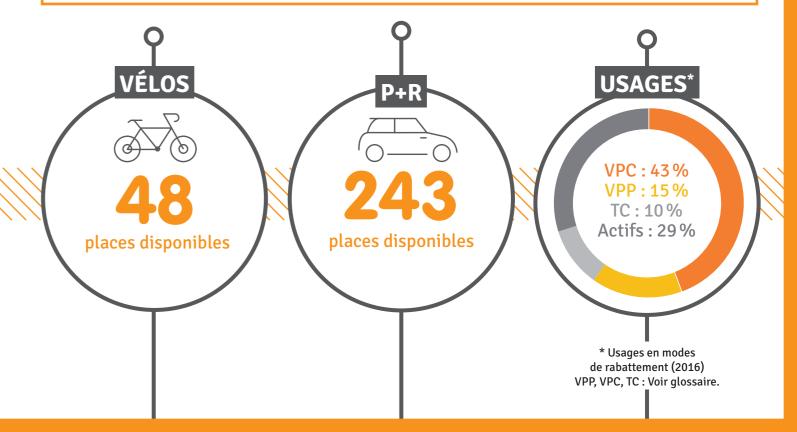
Pas de correspondance en heures de pointe du matin 8 en rate

Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes) 11-13 min

Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

**TRANSISÈRE** 

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019

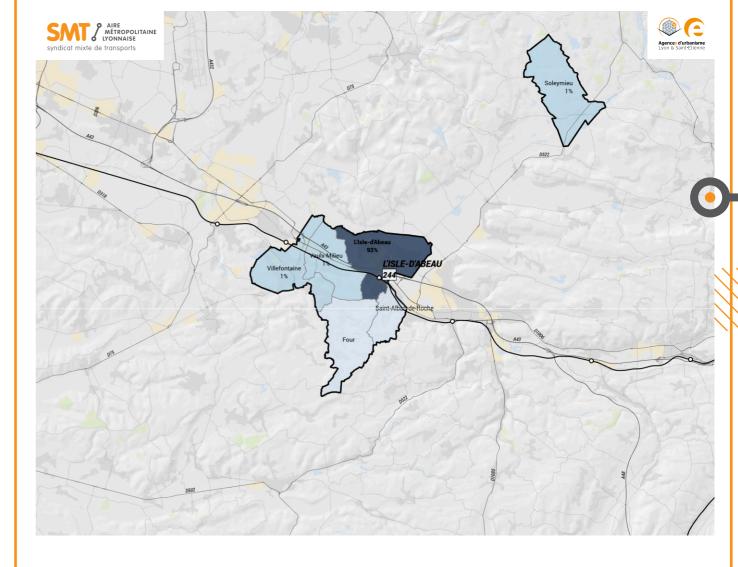




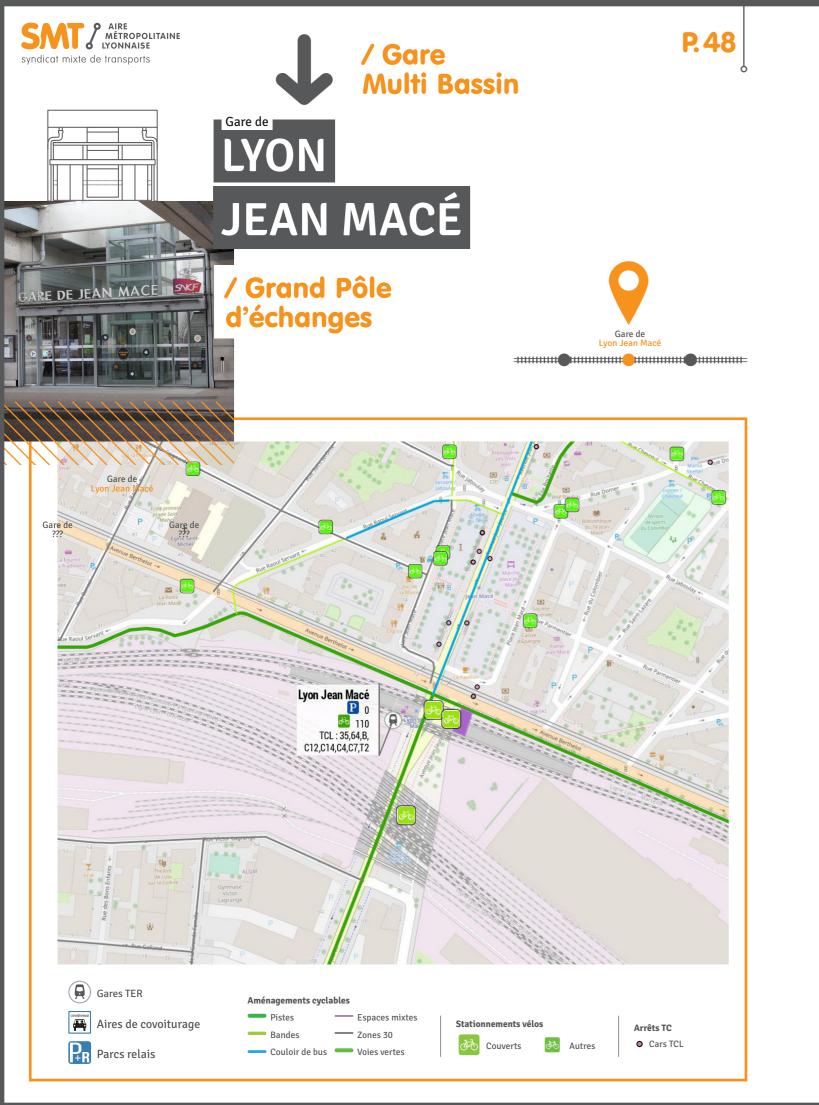
# / Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers SMT AIRE MÉTROPOLITA LYONNAISE Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence Aire de chalandise moins de 1% de 25 % à 50 % de la gare de 50 % à 75 % de 1% à 5% 73 % des usagers habitent de 5 % à 25 % plus de 75 % L'Isle-d'Abeau

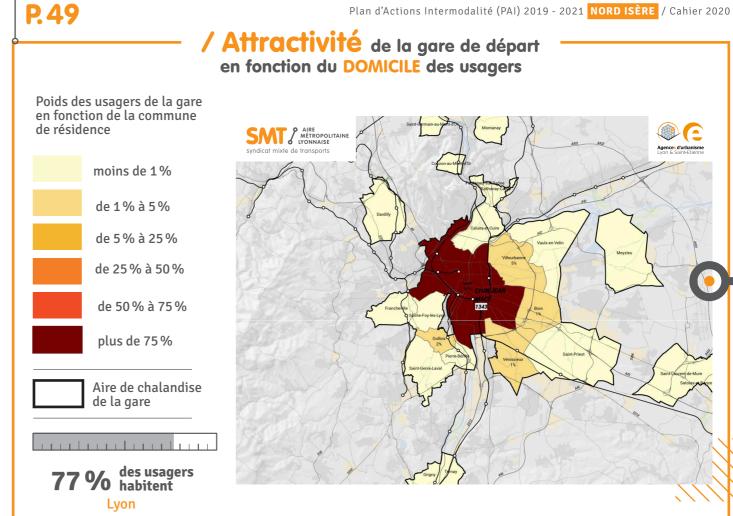
# / Attractivité

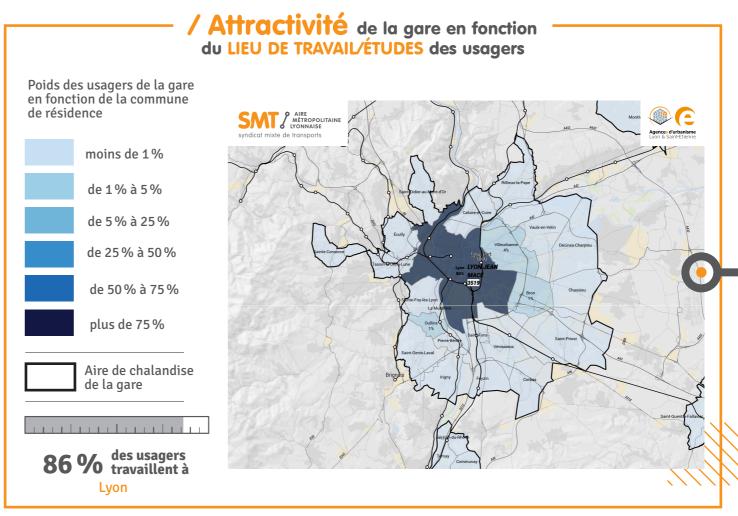
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers



moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	93 % des usagers travaillent à L'Isle-d'Abeau



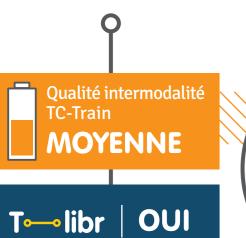








de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges



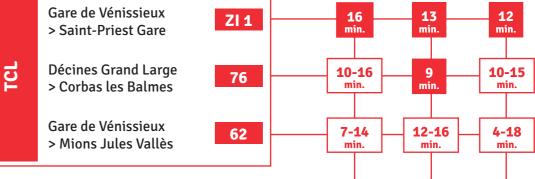


Base 270 jours



# / Correspondances TC liées à la gare





Heure de départ du TER Saint-Priest	6h50	7h19	7h50
Heure d'arrivée du TER	-	-	-
Vénissieux	6h54	7h24	7h54
Lyon Jean-Macé	6h59	7h29	7h59
Lyon Perrache	7h04	7h34	8h04

### LÉGENDE



Pas de correspondance en heures de pointe du matin

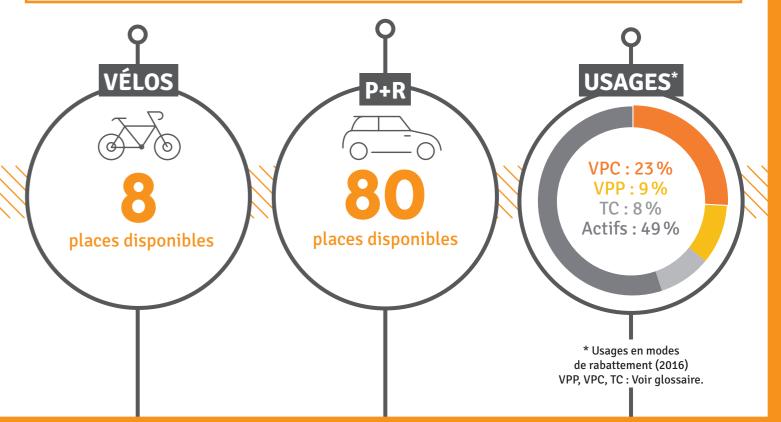


Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes) Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps

d'attente (en minutes)

ment sur la gare, les possiblités de correspondance

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



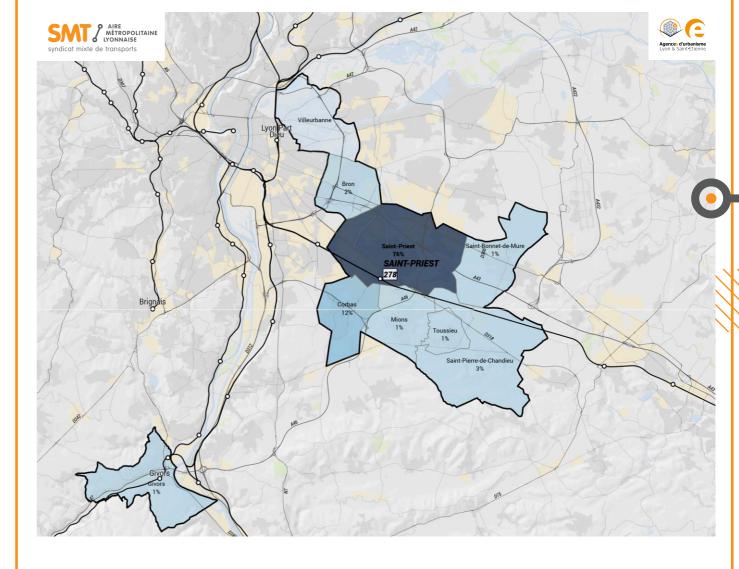


# / Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers SMT AIRE MÉTROPOLITAIN LYONNAISE Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence Aire de chalandise moins de 1% de 25 % à 50 % de la gare de 50 % à 75 % de 1% à 5% 69 % des usagers habitent de 5 % à 25 % plus de 75 %

Saint-Priest

# / Attractivité

# de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers



moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	76 % des usagers travaillent à Saint-Priest





en 2017

\* Source Opendata SNCF 2017,

Base 270 jours

T libr | OUI



### / Correspondances TC liées à la gare Bourgoin-Jallieu 1390 > Saint-Quentin-Fallavier RUBAN ZA des Chesnes F30 <> Saint-Ouentin-Fallavier\* \* transport à la demande L'Isle-d'Abeau Gare 29 min. > Saint-Quentin-Fallavier Gare Heure de départ du TER 6h41 7h09 7h41 Saint-Quentin-Fallavier Heure d'arrivée du TER Vénissieux 6h54 7h24 7h54 Lyon Jean-Macé 6h59 7h29 7h59 Lyon Perrache 7h04 7h34 8h04 LÉGENDE



Correspondance possible

en rabattement vers la gare

et temps d'attente (en minutes)

Pas de correspondance

en heures de pointe du matin

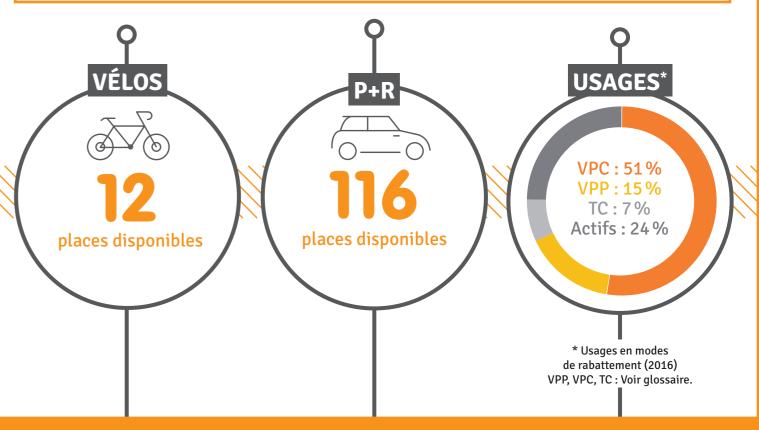
Correspondance possible via les deux sens

de circulation du transport en commun

en rabattement vers la gare et temps

d'attente (en minutes)

11-13

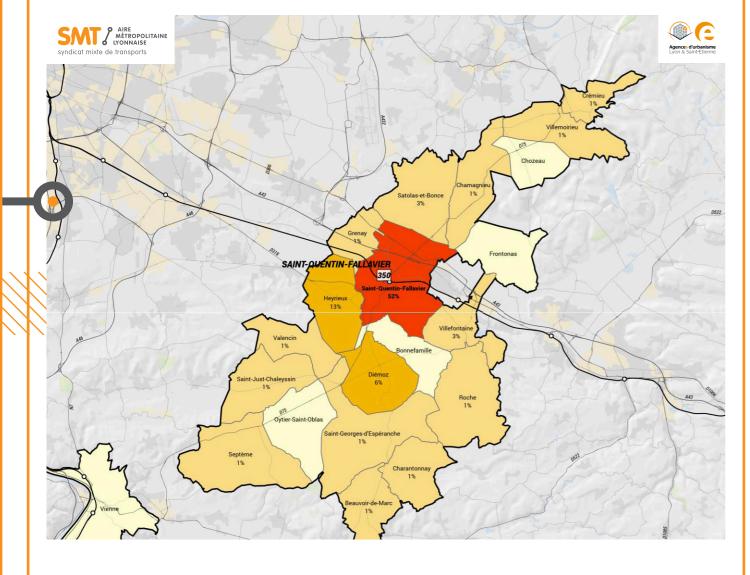




SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

# / Attractivité

de la gare de départ en fonction du DOMICILE des usagers

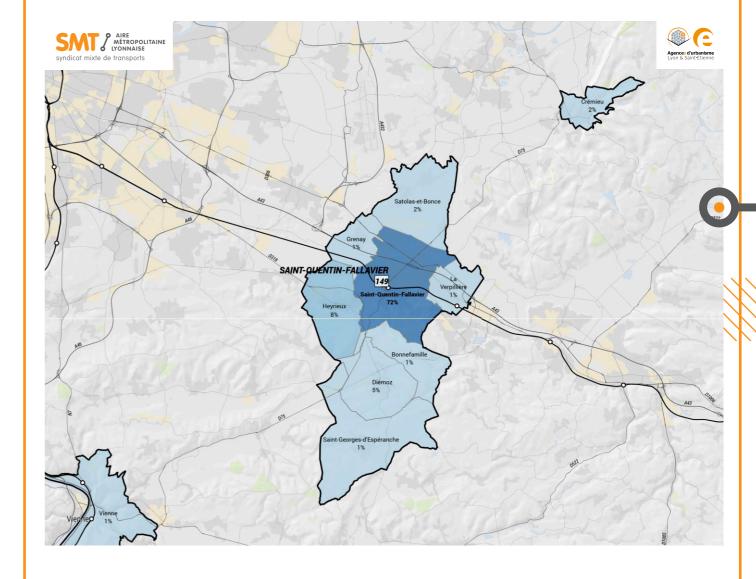


### Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

moins de 1%	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	52 % des usagers habitent

# / Attractivité

de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers



moins de 1 %	de 25 % à 50 %	Aire de chalandise de la gare
de 1% à 5%	de 50 % à 75 %	
de 5 % à 25 %	plus de 75 %	72 % des usagers travaillent à Saint-Ouentin-Fallavier

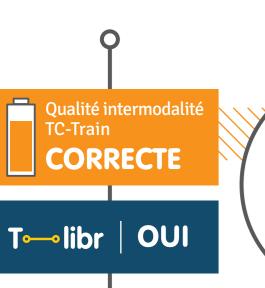
P.58

P.59





de l'analyse de l'intermodalité dans les pôles d'échanges

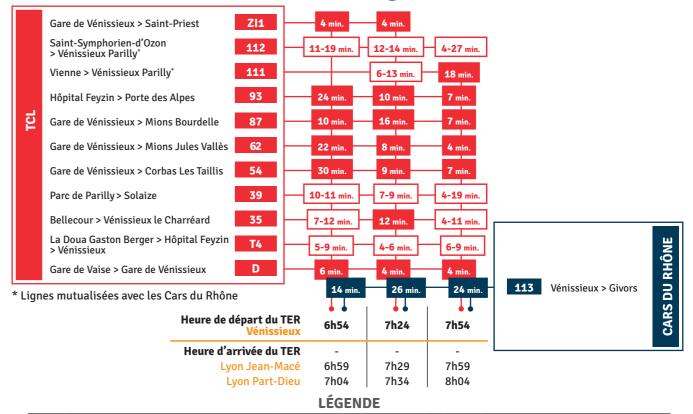






# / Correspondances TC



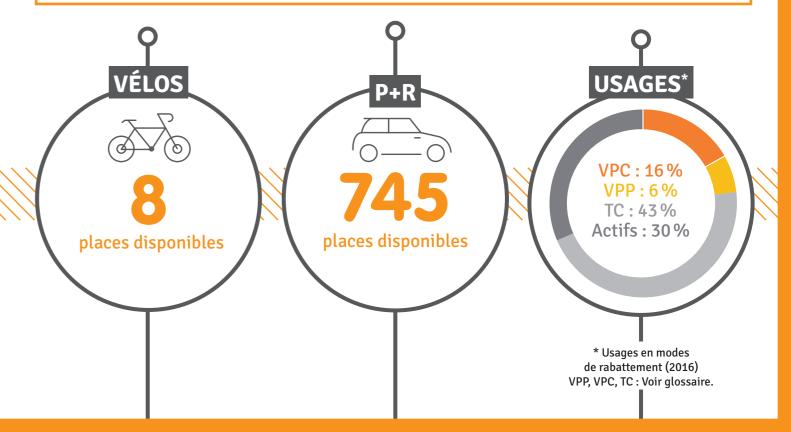


×

Pas de correspondance en heures de pointe du matin Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possiblités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019





# / Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers SMT AIRE MÉTROPOLITAI LYONNAISE Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence Aire de chalandise de 25 % à 50 % moins de 1% de la gare de 50 % à 75 % de 1% à 5% 68 % des usagers habitent de 5 % à 25 % plus de 75 % Vénissieux

# / Attractivité de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers SMT AIRE MÉTROPOLLYONNAISE Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence Aire de chalandise de 25 % à 50 % moins de 1% de la gare de 50 % à 75 % de 1% à 5% 71 % des usagers travaillent à de 5 % à 25 % plus de 75% Vénissieux



# NORD ISÈRE

# / Fiches Actions ( )

# Actions générales deployées sur tous les bassins du PAI

### Fiche AML-1-SMT

Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

### Fiche AML-2-SMT

Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

#### Fiche AML-3A-SMT

Développement de l'information multimodale

#### Fiche AML-3B-SMT

Développement de l'information voyageurs transport collectif en temps réel

### Fiche AML-3C-AURA

Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux

#### Fiche AML-4-SMT

Pôles d'échanges multimodaux (Etude/Coordination au niveau de l'AML)

### Fiche AML-4A

Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase 1)

### Fiche AML-4B

Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

#### Fiche AML-4C

Aménagements du PEM Saint-Étienne Châteaucreux

#### Fiche AML-5-SMT

Parcs relais (Étude et coordination AML)

### Fiche AML-6-SMT

Expérimentations d'innovations intermodales

# Actions multi-bassins concernant le bassin Nord Isère

Bassin Nord Isère (NI)

**Bassin Dombes** Plaine de l'Ain (DPA)

Étude sur les complémentarités des réseaux entre la Plaine de l'Ain et le Nord Isère

# Actions spécifiques au bassin Nord Isère



Aménager le PEM de Bourgoin-Jallieu

### Fiche NI-2

Aménager la gare de la Verpillière

### Fiche NI-3

Améliorer les accès et le P+R de la gare de St Quentin Fallavier

### Fiche NI-4

Aménager le P+R de la gare de la Tour du Pin

Conforter l'accessibilité du hub multimodal de Lyon St Exupéry

Réflexion pour la mise en place d'une voie réservée au covoiturage sur A43

### Fiche NI-7

Aménagement de la gare de St Priest

### Fiche NI-8

Étude de la réouverture d'une halte TER à Chandieu-Toussieu

# / Glossaire O

Autorités organisatrices de la mobilité

### **AURA**

Auvergne-Rhône-Alpes

### **BUCOPA**

Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

### CA3B

Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse 2019-2020

#### **CAVBS**

Communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône

### **CCMP**

Communauté de communes de Miribel et du Plateau

### **CCPA**

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

### **CEREMA**

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

### **CPER**

Contrat de plan État-Région

Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne

Heure de pointe du matin

Pôle d'échange multimodal

Personne à mobilité réduite

### P+R

Parc relais

#### SAEIV

Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs

Schéma de cohérence territoriale

### **SDA AD'AP**

Schéma Directeur d'Accessibilité -Agenda d'Accessibilité Programmée

Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Étienne Métropole

#### **TAD**

Transport à la demande

Transport collectif non-urbain

Transport express régional

Transport collectif urbain

Transports interurbains de la Loire

Vélo à assistance électrique

Véhicule particulier conducteur

Véhicule particulier passager

Zone d'influence = zone d'attractivité = zone de chalandise

# / Légende Qualité Intermodalité



Pôle d'échanges desservi par des lignes TC départementales et/ou urbaines avec un niveau de fréquence et de coordination des horaires avec l'offre TER de qualité (inférieur à 30 minutes).



Pôle d'échanges desservi par des lignes TC départementales et/ou urbaines sans coordination des horaires avec l'offre TER.



→ Pôle d'échange peu desservi en TC.

### Google Maps, Mobylis, SNCF Gares & Connexions Crédits cartes → Réseau d'ingénierie métropolitain

SYTRAL, Saint-Étienne Métropole, CAPI,

Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis Nicolas Robin SYTRAL, Pexels, Pixabay, Wikimedia.

Directeur de publication → Thierry KOVACS

**Coordination publication** → **Axel SAGNARDON** 

Crédits photos → Région Auvergne-Rhône-Alpes,

**Co-directrice de la publication → Rachel HAAB-LAB** 

Impression par nos soins: 200 exemplaires

Infographie → Marie CELLARD / niaksniaks.fr

des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne

#### Version: 09/2020

Ne pas jeter sur la voie publique

Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019 - 2021 NORD ISÈRE / Cahier 2020





Pour toute question relative aux cahiers de bassin du PAI, veuillez contacter : Amaury RUILLERE a.ruillere@smtaml.fr

Pour plus d'informations et téléchargement du cahier Rendez-vous sur *smtaml.fr* 



syndicat mixte de transports

Rachel HAAB-LAB, Directrice SMT AML r.haablab@smtaml.fr

Nos membres





SAINT-ÉTIENNE la métropole





